

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARCOURSUP : DÉBUT DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION LE 20 JANVIER 2022

Jeudi 20 janvier 2022

Le site Parcoursup ouvre sa phase d'inscription le jeudi 20 janvier 2022. Les futurs candidats à l'enseignement supérieur (lycéens, apprentis, étudiants en réorientation) pourront formuler leurs vœux via la plateforme.

La phase nationale de préinscription sera ouverte jusqu'au 15 juillet 2022 inclus. Elle comprend :

- La phase de dépôt des vœux, ouverte du 20 janvier au 29 mars 2022, à 23h59 (heure de Paris) ;
- La phase de confirmation des vœux, ouverte du 30 mars au 7 avril 2022, à 23h59 (heure de Paris) ;
- La phase de réponse des établissements et de choix des candidats, ouverte du 2 juin 2022 au 15 juillet 2022 inclus.

Du 20 janvier au 29 mars 2022

- Inscription sur Parcoursup et création du dossier ;
- Formulation des vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations), sans les classer.
- Dernier jour pour formuler les vœux : mardi 29 mars 2022.

Février-mars

- 2^e conseil de classe : chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations des enseignants et l'avis du chef d'établissement.

Avril-mai

- Dernier jour pour finaliser le dossier avec les éléments demandés par les formations et confirmer les vœux : jeudi 7 avril 2022 ;
- Les établissements d'enseignement supérieur examinent les vœux formulés.

Parcoursup 2021-2022

Les candidats pourront consulter **19 500 fiches de formations**, dont **3 550 en apprentissage**, présentes sur l'ensemble du territoire national. Au niveau académique, **plus de 370 formations** seront disponibles. En plus des fiches de formations, les candidats trouveront sur la plateforme **les attendus**, **les critères généraux d'examens des vœux**, **les débouchés**, **les contenus** et **l'organisation de la scolarité...**

Nouveauté 2021-2022

Cette année, l'académie de Reims accueillera un **Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)**. Les PPPE sont des parcours de licence dispensés en alternance entre le lycée et l'université, avec une professionnalisation et une universitarisation progressives. Pour notre académie, ce parcours accueillera les étudiants de l'**Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)** au sein du lycée **Bouchardon de Chaumont (52)**.

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr

Pour en savoir plus sur les différentes formations

- Par la plateforme parcoursup.fr : tutos, foire aux questions, calendrier... ;
- Par l'ONISEP et les tchats proposés : www.onisep.fr ;
- Par les établissements scolaires dans l'organisation, entre autres, des deux semaines de l'orientation ;
- Par les professeurs principaux et les équipes éducatives dans leur accompagnement quotidien des élèves ;
- Par les CIO et psychologues de l'éducation nationale pour leur expertise sur les déterminants des choix ;
- Par les forums et salons de l'académie de Reims dont celui de Troyes pour la Haute-Marne et l'Aube les 27-28-29 janvier et pour les Ardennes et la Marne [dates non communiquées pour l'instant] ;
- Par le site <http://www.terminales2021-2022.fr/> et les conseils consultables sur celui-ci.

Et toujours des sites à consulter sans modération

Pour construire son projet d'orientation :

- Parcoursup.fr
- Terminales2021-2022.fr
- [La bonne alternance](http://La_bonne_alternance)

Pour s'informer sur le lycée et le bac, faire ses choix d'enseignement de spécialité :

- Quandjepasselebac.fr
- Horizons21.fr

Pour préparer sa vie étudiante (demande de bourse, logement, les aides financières...)

- Etudiant.gouv.fr

Pour les candidats en situation de handicap :

- <https://www.etudiant.gouv.fr/pid38441/etudiants-en-situation-de-handicap.html%20>: une carte interactive qui permet d'afficher les infos concernant l'accessibilité d'un établissement supérieur

Pour connaître les modalités de candidature des lycéens et étudiants étrangers :

- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20200/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais.html> (site du MESRI)